

posaient furent les premiers dont on prit les votes. En voyant ainsi marcher du Poll au moyen de l'effraction qu'il avait faite du chaisis, on jugea avec assez de raison que cette troupe de furieux était disposée à se porter à toutes sortes de violences. Le bruit courait même qu'à un signal dont ils étoient convenus, ils devaient se rallier autour de leur chef, le Major Bellefeuille, et brutaliser sans exception tous ceux qui oseraient donner leurs voix à messieurs Lefebvre et Labrie. Depuis 8 heures jusqu'à 11 l'officier rapporteur procéda à recueillir les votes avec assez de tranquillité et toutes les voix qui se donnèrent jusqu'à ce moment à l'exception d'une seule, furent pour Messrs. Simpson et Dumont. Ensuite on ne voyait au premier rang des électeurs qui venaient pour les deux autres candidats, le Poll s'ajourna depuis midi jusqu'à une heure. Au retour des candidats et de l'officier rapporteur on vit encore aux premières places ceux qui venaient voter pour messieurs Lefebvre et Labrie. Tout alla paisiblement jusques vers 2 heures. Il sembla que messieurs Simpson et Dumont n'auraient plus de voix de la journée. Mais dans ce moment on vit arriver d'Argentan une foule d'Irlandais et d'Ecossois dont le chef étoit Robock, beau fils de Mr. Simpson. En entrant dans la Salle ils gagnèrent à ceux qui occupaient les premiers rangs, et malheureusement ceux-ci étoient alors en petit nombre. Robock et deux autres parvinrent aux premières places, étant suivis de tous leurs compagnons. Mr. Simpson voyant qu'ils ne pouvaient tous se mettre au premier rang, et que ceux qui y étoient, tenaient bon, s'adressa à un de ces derniers et lui dit: "mon ami, vous êtes un *Boulé*, vous venez ici pour faire du bruit." "non," lui répondit cet individu, "vous en avez menti, je suis électeur, et je viens ici pour voter." Mr. Simpson reprit: "non, mon ami vous êtes un *Boulé*." Aussitôt il cria à ses gens de le repousser vers la porte et de s'emparer des premières places.

Les mots de commandement et de ralliement dont se servent les chefs de ces gens-là, marquent une disposition prononcée à la violence: on dirait voir une troupe d'orangistes irlandais prêts à massacrer les frères catholiques. Pour échantillon, voici leurs paroles dont Robock se servait à haute voix, et debout sur une chaise à côté de l'officier rapporteur: *Boys, stand still, Boys come along, Boys, I am going, but not for long, take care of your shillelahs, stick to Caplain... till I come.*

Samedi la nouvelle s'étant répandue dans les côtes voisines et même au loin, que les électeurs avaient été massacrés, il arriva un grand nombre d'électeurs, qui tintrent en respect le major de Bellefeuille, Robock, et leurs ORANGISTES. La journée se passa assez tranquillement. Les agresseurs de la veille avaient caché des bâtons dans une maison dans le haut du village. Les électeurs étoient tous disposés à garder la paix et n'attaquer personne, mais trop indignés pour se laisser maltraiter comme la veille. Ils tentent toute la bassesse des moyens employés pour les empêcher de voter, et quoiqu'il leur en coûte, ils abandonneront leurs travaux pour se rendre au Poll de Yaudreuil mercredi et les jours suivants.

ELECTION GENERALE.

Comté de Montréal.

L'Election pour ce Comté est commencée ce matin à St. Laurent, à 11 heures; les candidats étoient Messieurs Joseph Perrault, Joseph Valois et J. C. Grant, Ecuyers. Etat des suffrages à la clôture:

Perrault, 125—Valois, 108—Grant, 29.

Les deux Canadiens seulement ont voté pour Mr. Grant, savoir Mr. John Delisle, Grefier, et son frère Benjamin du Haut Canada.

Comté de Richelieu.—Jean Desaulles et Roch De St. Ours, Ecuyers ont été proclamés Lundi dernier à St. Ours.

Effingham.—J. O. Turgeon et A. Papineau, Ecus ont aussi été proclamés unanimement élus, à St. Rose, Lundi dernier.

Hampshire.—Deschambault.—Etat du poll Vendredi soir à Dorion, 47—Drolet, 427—Canon, 145—Larue, 136.

Le poll sera continué mardi à la Pointe aux Trembles, où les deux derniers candidats auront peut-être plus de votes.

Comté de Québec.—Vendredi à la clôture: Clouet, 612—Neilson, 600—Ryland, 265.

Mr. Ryland s'est retiré et MM. Neilson et Clouet ont été déclarés élus. Voici le nombre des votes qui ont été donnés pour le seul candidat, ou plumpers: pour Mr. Neilson 13 pour Mr. Clouet 6, pour Mr. Ryland 151.

DORCHESTER.—*Pointe Lévis*.—Samedi soir: L. Lagueux, 339—Davidson, 502—Samsa, 453—P. Lagueux, 372.

Le poll sera continué à St. Marie de la Beauce. LEINER.—*L'Assomption*.—Lundi, à l'ajournement: Leroux, 981—Poirier, 980—Courteau, 920—Rochon, 895.

DEVON.—Jeudi à 3 heures: Fortin, 464.—Létourneau, 444.—Desros, 155, McCallum, 130.

Mr. Callum s'est retiré. L'élection devoit se terminer en faveur de MM. Fortin et Létourneau.

ERONT vendus, par Eucan, MÈCREPI prochain le huit du courant, à Deux heures de l'après midi, à la Chambre d'Encaissement de Mr. James Fraser, de cette Ville de Montréal, tous les effets mobiliers dépendant de la succession de feu George Lees.

A. T. KIMBER, N. P. Montréal, 4 Août 1827.

Quartier Est de Montréal.

AVIS Public est donné par le présent aux Electeurs du Quartier Est de Montréal, qualifiés pour élire et constituer deux membres pour servir dans l'Assemblée de cette Province, qu'en conformité au Writ de Sa Majesté à moi adressé, en date du Sixième jour de Juillet courant de l'année de Notre Seigneur, Mil huit cent vingt sept, je requiers la présence des électeurs du dit Quartier Est de Montréal, sur la Place Dalkouffe dans le dit Quartier Est de Montréal, Jeudi le Neufième jour du Mois d'Août prochain à Onze heures de Matin, aux fins d'élire deux personnes pour les représenter dans la prochaine Assemblée de cette Province. Et je donne avis de plus que je continuerai la dite Election en la manière ordonnée par la loi, dont toutes personnes sont par le présent requises de prendre connaissance, et se gouverner en conséquence.

R. L. MORROGH, Officier Rapporteur. Montréal, le 26 Juillet 1827.

Aux Electeurs du Quartier Est de la Cité de Montréal.

MESSIEURS, AYANT reçu l'honneur de vos suffrages à la dernière election générale, Je prends aujourd'hui la liberté de vous offrir de nouveau mes services comme un de vos Représentans dans le prochain Parlement.

Je suis, Messieurs, Votre très obéissant serviteur, J. LESLIE. Montréal, 9 Juillet 1827.

Aux libres électeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

MESSIEURS, SOLICITE par un grand nombre d'entre vous de me porter un des Candidats pour représenter le Quartier Ouest de la Cité de Montréal, à l'élection prochaine du Parlement Provincial, je n'ai pu me refuser à une invitation aussi honorable pour moi. Je solliciterai donc vos suffrages à la prochaine election.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble Serviteur, ROBERT NELSON. Montréal, 16 Juillet, 1827.

Aux Electeurs du Quartier Ouest de la Cité de Montréal.

Messieurs, JE sollicite l'honneur de vous représenter de nouveau en Parlement. Si vos suffrages m'y portent, j'y porterai les principes, l'indépendance et le zèle que j'ai mis par le passé à promouvoir les intérêts généraux du Pays, et les intérêts locaux de cette Cité.

Je suis avec respect, Messieurs, Votre obéissant Serviteur, L. J. PAPINEAU. Montréal, 12 Juillet, 1827.

Electeurs du Quartier Est de Montréal.

J'ai eu l'honneur de vous représenter dans les trois derniers parlements, j'avois résolu de terminer là ma carrière publique, mais les circonstances ne sont pas celles aux quelles je m'attendois. J'ai eu l'honneur de partager avec la grande majorité de la dernière chambre d'assemblée des reproches aussi graves que peu fondés de la part du représentant de sa majesté, par rapport à notre conduite comme représentants. Il m'aura plu d'exercer la prérogative royale à cette occasion et d'appeler les électeurs à juger de la conduite de leurs représentants avant le tems ordinaire. Vous allez donc exercer de nouveau une prérogative aussi incontestable que celle du Roi, vous aller choisir librement vos représentants, sans vous embarrasser ni de promesses ni de menaces qui coûtent peu à faire et que vous devez également mépriser.

Si vous m'élisez de nouveau, je serai mon devoir comme je l'ai fait jusqu'à présent et de la même manière. Si vous faites de nouveau choix de moi, vous approuverez par là ma conduite passée et me prescrirez par conséquent ma conduite à venir.

Electeurs, Je ne desirois pas me présenter, mais je vous représenterai si vous le trouvez bon. 16 Juillet 1827. H. HENEY

Aux libres et indépendans Electeurs du comté de Bedford.

MESSIEURS, J'ai l'honneur de vous offrir mes services pour vous représenter dans le Parlement Provincial.

Les dispositions honorables que vous m'avez montrées à la dernière election m'ont engagé à vous offrir mes services, principalement dans les circonstances actuelles.

Si j'ai encore l'honneur d'être choisi pour votre Représentant, vous pouvez compter sur tout mes efforts pour tout ce qui tendra à améliorer notre situation présente et à promouvoir l'avantage du pays et les intérêts de ce comté.

Je suis avec respect, Messieurs, Votre dévoué serviteur, J. B. R. H. De ROUVILLE.

Changement de Domicile.

LE Soussigné a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public en général qu'il a transféré sa demeure à la maison No. 40, rue Notre Dame, appartenant à J. B. Berthelot, Ecr. autrefois occupée par M. Fournier, Ecr., où il continuera à s'occuper des devoirs de son état envers ceux qui voudront bien l'employer, avec toute la régularité possible.

C. D. S. LOVIS, Horloger.

A VENDRE, de gré à gré.

UN superbe Emplacement, situé dans le village de Varennes, sur lequel est bâtie une belle et grande MAISON en pierre à deux étages. On vendra aussi un Jardin spacieux et une grande Prairie qui avoisinent le susdit emplacement. Pour les conditions, qui seront très avantageuses pour l'acquéreur, il faut s'adresser sur les lieux au propriétaire soussigné.

ART. DÉCELLES, Varennes, 9 Juin. 36-j.

Changement d'Etude.

LE Soussigné, Notaire, prévient ses pratiques et le Public en général qu'il a transporté son étude en la maison neuve de feu Jean B. Guillon dit Duplessis, sur la rue St. Jean Baptiste, près de la congrégation, où il remplira avec l'exactitude la plus stricte les devoirs de sa profession et exécutera avec ponctualité toute affaire dont on voudra bien l'honorer.

A. T. KIMBER, N. P. Montréal, ce 5 Juin, 1827.

VOUS qu'un Ceyx a été échoué ou s'est échoué l'autome dernier sur la grève d'une des îles de Boucherville, et qu'il se trouve depuis le printemps sur une prairie où il cause maintenant beaucoup de dommages, le Soussigné prévient le propriétaire, ou les propriétaires du dit ceyx qu'il vient à loter sans délai, autrement il aura recours aux procédés qui exigent elles circonstances, suivant la loi.

HENRY MONTEAU, L'Espey, 20 Juin, 1827.